

Avis adopté

Séance plénière du 24 mars 2026

La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau

UNSA

L'UNSA adhère pleinement aux constats et aux préconisations formulées dans l'avis. Ressource essentielle à la vie et enjeu géopolitique majeur, l'eau concentre aujourd'hui de profondes inégalités et alimente les tensions entre les nations. Pourtant, cette réalité n'a rien d'inéluctable, elle est le résultat de choix et décisions politiques ou, trop souvent, de leur absence. En effet, le vrai défi ne se limite pas seulement dans la gestion de l'eau, mais réside dans l'instauration d'une gouvernance à la fois équitable et économiquement soutenable.

Reconnue comme un droit humain fondamental, l'eau doit aussi être considérée comme un bien commun stratégique, au cœur de la souveraineté des États. Elle ne saurait être livrée aux logiques de court terme ou à une fragmentation institutionnelle inefficace. La souveraineté hydrique s'exerce pleinement dans le respect du droit international et dans un esprit de solidarité régionale.

Mais la souveraineté sur l'eau ne s'oppose pas à la coopération, elle en dépend. Dans un monde où les bassins fluviaux traversent les frontières, la coopération transfrontalière est indispensable. Elle peut devenir un levier de prévention des conflits, un outil de dialogue et de diplomatie.

Pour y parvenir, il faut des cadres juridiques robustes, des mécanismes de concertation efficaces et une volonté politique claire. Investir dans la gouvernance mondiale de l'eau en renforçant la diplomatie, en partageant les données et en promouvant une gestion concertée est un choix stratégique.

Agir pour une gestion juste, inclusive et durable de l'eau, c'est investir dans la paix, la résilience et l'avenir de notre planète.